

# ZÉRO DÉCHET

EN CŒUR DU VAR

## Semaine nationale DU COMPOSTAGE

CŒUR DU VAR A ORGANISÉ DES REMISES DE  
COMPOST AUX USAGERS DES COMMUNES  
PARTICIPANT À L'ÉVÈNEMENT.

Cette 6<sup>e</sup> édition de la Semaine nationale du compostage de proximité, organisée par le Réseau Compost Citoyen, s'est déroulée du 30 mars au 14 avril 2019. Cet évènement a permis à plus d'une centaine d'habitants du territoire de récupérer gratuitement du compost.

En Cœur du Var, la pratique du compostage collectif a démarré en juin 2017, sur la commune de Gonfaron, dans le cadre du **programme "Zéro déchet, zéro gaspillage"**. Aujourd'hui, on compte **14 points de compostage collectif** installés sur **7 communes** de Cœur du Var. Même si ces composteurs sont destinés principalement aux ménages

ne disposant pas de jardin, ils peuvent également être utilisés par toute personne souhaitant s'impliquer dans la réduction de ses bio-déchets.

En 2018, les points de compostages collectifs ont su prouver leur efficacité : plus de **270 foyers** ont été séduits, représentant **21 kg de déchets détournés** par famille chaque mois sur l'ensemble du territoire. Ainsi, depuis le lancement de l'opération, près de **74 tonnes de déchets** ont pu être détournées grâce à ces composteurs collectifs.

Pour **réduire de 30% vos déchets**, des composteurs à tarif préférentiel sont en vente au Pôle Préservation de l'Environnement (15€ pour les modèles en plastique et 20€ pour ceux en bois). Une formation gratuite par des maîtres composteurs vous sera dispensée !

Pour trouver le point de compostage collectif le plus proche de chez vous, rendez-vous sur : [www.letriacoeur.fr](http://www.letriacoeur.fr). Infos + : 04 94 39 44 90.



LETRIACOEUR.FR



ZÉRO DÉCHET EN CŒUR DU VAR N°19 | SEPT. 2019 | BIMESTRIEL DU PROGRAMME "LE TRI À CŒUR" ÉDITÉ PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DU VAR | DIRECTEUR DE PUBLICATION : JEAN-LUC LONGOUR | RESPONSABLE DE RÉDACTION : KATLYNE TRANI  
MAQUETTE : PÔLE COMMUNICATION | IMPRESSION : RICCOBONO | ISSN 2497-7322 - NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

13

# Encore une belle réussite

# POUR LE DÉFI ÉCOLE 2019 !



**CETTE ANNÉE, 4 ÉCOLES DE CŒUR DU VAR ONT DE NOUVEAU RELEVÉ LE DÉFI : 8 CLASSES ET PLUS DE 170 ENFANTS DES COMMUNES DU CANNET-DES-MAURES, DE CARNOULES, DE GONFARON ET DU THORONET SE SONT ENGAGÉS DANS CETTE BELLE AVENTURE.**

Pour cette nouvelle édition, sur le thème "**Devenir une école éco-exemplaire**", c'est **Carnoules** qui a remporté le Trophée. Avec la réalisation de plusieurs **vidéos sur le tri des déchets, le gaspillage alimentaire, les bons gestes du quotidien et l'installation de composteurs collectifs** dans l'école, les petits Carnoulais n'ont pas manqué d'imagination. Ainsi, les enfants ont présenté leur projet en mettant en scène un journal télévisé. La prestation des jeunes présentateurs a séduit les membres du jury et leur a valu leur deuxième victoire.

Mais les autres écoles n'ont pas non plus démérité. Ainsi, l'école du Thoronet s'est investie dans la **création d'un nouveau livret de recettes**. Lessive, lave mains ou encore mousse à raser, les élèves ont proposé un large choix de recettes pour la fabrication de produits du quotidien. Afin d'adopter une attitude éco-responsable, les enseignants ont proposé des ateliers de création de produits esthétiques, d'hygiène et alimentaire. Ces produits ont été fabriqués dans l'enceinte scolaire par les enfants, qui ont dû faire appel à leurs connaissances en mathématiques et en chimie. Les élèves du Thoronet ont partagé avec tous les autres participants de l'évènement ces recettes testées, approuvées et recueillies dans un livret.

Gonfaron, qui avait déjà travaillé sur le **gaspillage alimentaire** les années précédentes, a souhaité continuer sur cette lancée. Et pour couronner les actions menées au préalable, les élèves ont créé au sein de l'école un **potager**, grâce

à l'engrais issu du composteur de l'école. Valoriser le compost de l'établissement en l'utilisant dans un jardin, tout en sensibilisant les enfants à la qualité et aux bienfaits des produits frais, une combinaison parfaite ! Les enfants ont d'ailleurs restitué leurs travaux en racontant l'évolution de leur potager à travers un roman photos à croquer !

Pour finir, l'école du Cagnet-des-Maures a mis en place une **brigade de petits agents de prévention des déchets**, chargée de faire passer des messages éco-citoyens dans l'école, avec l'aide d'un livret intitulé "Objectif 0 déchet à l'école". Les élèves participant au projet ont aussi adopté une attitude plus respectueuse de l'environnement, afin de montrer l'exemple au reste de l'école. Et pour faire passer le message, ils ont équipé les poubelles de la cour d'affiches de sensibilisation, confectionnées par les enfants eux-mêmes. Les petits Cagnetois étaient donc fiers de présenter leur projet avec une chanson spécialement écrite pour l'occasion.

Cette 4<sup>e</sup> édition du Défi'école, s'est clôturée

jeudi 13 juin dernier, avec une journée riche en **animations autour du thème de l'environnement**. Pour commencer la journée en beauté, un **quiz interactif** a été animé par la société Biosphère afin de tester les connaissances de chacun et partager leurs savoirs. Puis, les écoles sont chacune montées sur scène pour défendre leurs projets avant l'annonce des résultats et la **remise du trophée**. Pour le repas du midi, tout le monde a pu se retrouver autour d'un grand buffet convivial préparé avec soin par les parents d'élèves. L'après-midi a laissé place au lancement des activités : création de portefeuilles à partir de briques de lait, fabrication de Tawashi à partir de vieilles chaussettes, dégustation de recettes anti-gaspi, jeux du "kim vue" et du "kim toucher" et atelier "vélo smoothie" ; le tout sous la forme d'un jeu de piste.

Devant un tel succès, le rendez-vous est bien évidemment pris pour l'année prochaine, avec tout autant d'élèves remplis d'imagination et de créativité pour préserver notre Planète.

Pour télécharger les livrets, ou tout simplement pour plus d'infos : [www.letriacoeur.fr](http://www.letriacoeur.fr)



# Destination déchèterie

## POUR LES DÉCHETS MÉNAGERS CHIMIQUES

QUE SONT LES DDS ? COMMENT LES TRIER ? QUE DEVIENNENT-ILS ? DÉCOUVREZ LES RÉPONSES À TOUTES VOS QUESTIONS À TRAVERS CET ARTICLE...

### Qu'est-ce qu'un DDS ?

Un DDS ou Déchet Diffus Spécifique, couramment appelé « **déchets chimiques** », est un déchet pouvant potentiellement constituer un **danger pour la santé, l'environnement** et présenter un réel **risque de pollution**.

Les DDS sont principalement issus des produits d'entretien, de bricolage et de jardinage des particuliers. Ils se présentent sous formes liquide, solide, pâteuse ou gazeuse dans des contenants divers : cartons, aérosols, pots, etc. Ils sont classés en 6 familles de produits : entretien de la maison, chauffage, cheminée et barbecue, bricolage et décoration, jardinage, entretien des véhicules, entretien de la piscine.

### Comment les trier ?

Les DDS ne peuvent pas être pris en charge par le ramassage des ordures ménagères. Ils nécessitent ainsi une **collecte particulière** pour un **traitement spécifique**. Par conséquent, les DDS ne doivent être jetés **ni dans les poubelles** (ordures ménagères, tri sélectif), **ni dans les canalisations** (WC, évier). Jeter un produit chimique dans une poubelle polluera cette dernière et compromettra la valorisation de son contenu. Déverser des

produits chimiques dans les canalisations, c'est empêcher leur bonne élimination et risquer qu'ils rejoignent le milieu naturel, ayant ainsi un effet très néfaste sur l'environnement et une grande majorité des espèces vivantes. Pour toutes ces raisons, les DDS doivent absolument **être déposés en déchèterie** ou dans un point de collecte temporaire. Ils bénéficieront d'une **prise en charge et d'un traitement sécurisés**.

### Où les apporter ?

La solution la plus simple est de les apporter **en déchèterie**. 4 sites sont mis à votre disposition sur le territoire de Cœur du Var au Cannet-des-Maures, à Flassans-sur-Issole, à Pignans et à Puget-Ville.

### Que deviennent-ils ?

Une fois apportés en déchèterie, un premier tri est effectué par les gardiens. Les DDS seront ensuite transportés vers des **sites spécialisés** de tri et de regroupement. Une **valorisation énergétique** (chauffage, électricité, recyclage) pourra être effectuée. Si ce n'est pas le cas, ils seront **éliminés dans des conditions respectueuses de l'environnement**. En France, c'est la société à but non lucratif EcoDDS qui a pour mission de collecter et de traiter les déchets chimiques des particuliers.

